

Extrait du registre des délibérations Réunion du 29 janvier 2020

L'an deux mille vingt le vingt-neuf janvier à 18 heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 14 janvier 2020.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
 Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
 Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
 Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
 Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

N° 2020-001

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 4

Afin de procéder à l'inscription d'une provision pour litiges et contentieux, il est nécessaire de procéder à l'ajustement ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
68	6875	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles	54.602,00
11	6061	Fournitures non stockées	-15.000,00
	607	Achats de marchandises	-5.000,00
12	6411	Salaires, appointements, commissions de base	-20.000,00
	6451	Cotisations à l'URSSAF	-4.500,00
67	6718	Autres charges exceptionnelles	-10.102,00
Total			0,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE les crédits de la décision modificative n° 4 selon le tableau ci-dessus.

Membres élus : 5
 En activité : 5
 Membres présents : 5
 Membres ayant donné procuration : 0
 Membres absents excusés : 0
 Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 30 janvier 2020

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Moreno BRIZZI